

Votre épargne garantit VOTRE avenir

Le Régime de partage des profits au service de votre épargne





Table des matières

- 1 Bienvenue
- 2 Que peut vous apporter le Régime de partage des profits?
- 3 Comment constituer votre épargne
- 6 Rapport d'étape 2014
- 13 Liste de choses à faire
- Trousse d'outils complète et coordonnées

Ce rapport annuel présente un résumé du Régime de partage des profits et de son rendement pour l'année civile 2014. Tous les efforts ont été déployés pour assurer l'exactitude des renseignements qu'il contient. En cas de divergence entre l'information fournie dans le présent document et les documents du régime, ces derniers auront préséance en tout temps.



Bienvenue

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2014 du Régime de partage des profits de l'Association des marchands Canadian Tire.



La société Canadian Tire a connu une autre année fructueuse et elle vous remercie de votre contribution au moyen du Régime de partage des profits, entre autres. Il est absolument certain que les efforts que vous déployez pour plaire à nos clients et augmenter les ventes des magasins sont une des principales raisons expliquant l'augmentation de l'actif total du régime, qui a atteint environ 620 millions de dollars le 31 décembre 2014, une hausse de plus de 60 millions par rapport à 2013!

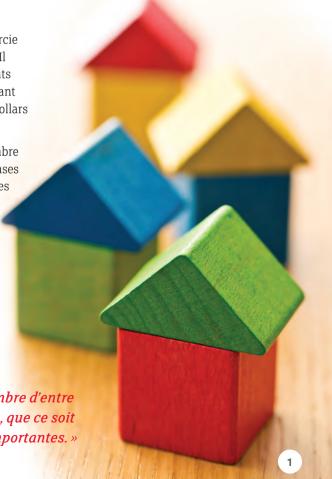
Nous sommes particulièrement heureux de savoir que cet argent permettra à un grand nombre d'entre vous d'atteindre vos objectifs d'épargne, que ce soit pour la retraite ou d'autres dépenses importantes. Grâce aux primes du Régime de partage des profits et à un solide rendement des placements, vous pouvez vous constituer avec le temps un important montant d'épargne. Dans le présent rapport, nous vous donnerons des conseils pour maximiser les possibilités que vous offre le partage des profits.

Au nom du comité du Régime de partage des profits, je veux remercier chaque employé de Canadian Tire pour son apport à son magasin. Je tiens également à remercier l'équipe du Régime pour sa gestion et son soutien. Continuons cet excellent travail et faisons de 2015 l'une de nos meilleures années.

Sincères salutations,

Jean Dumas Directeur, Comité du Régime de partage des profits

« ...cet argent permettra à un grand nombre d'entre vous d'atteindre vos objectifs d'épargne, que ce soit pour la retraite ou d'autres dépenses importantes. »



Que peut vous apporter le Régime de partage des profits?

Le Régime de partage des profits est conçu pour vous récompenser de votre participation au succès de votre magasin et pour vous aider à épargner en vue de la retraite ou pour d'autres étapes importantes de votre vie.



Si vous êtes dans la vingtaine ou la trentaine











- Le régime peut vous permettre de commencer à épargner pour la retraite. Plus vous commencez tôt à mettre de l'argent de côté, moins les sommes que vous épargnez ont besoin d'être importantes, parce que le temps joue en votre faveur. En effet, l'argent que vous investissez quand vous avez 22, 25 ou 27 ans pourra fructifier pendant quatre décennies grâce à la hausse des marchés et aux intérêts composés.
- C'est aussi au cours de cette période que vous pourriez avoir besoin d'un surplus pour acheter une maison, faire des études postsecondaires ou entreprendre d'autres activités cruciales. Le régime facilite l'épargne en vue de dépenses importantes et vous permet de retirer chaque année un certain montant pour vous aider à faire des paiements.

Si vous avez 40 ans ou plus







- Vous songez probablement à la retraite de façon plus sérieuse. Le régime peut jouer un rôle important dans votre stratégie d'épargne et de placement. Vous pouvez même investir votre propre argent dans le volet REER du régime et profiter de frais de placement collectif moins élevés.
- Vous pourriez investir la majeure partie de vos primes dans le régime, ou en utiliser une partie pour obtenir des conseils pour la planification de votre retraite et le choix de vos placements en retenant les services d'un conseiller financier. En fait, vous pouvez retirer jusqu'à 500 \$ par année de votre compte de primes d'épargne pour payer les honoraires d'un conseiller en placements.

De l'aide au moment opportun

Vous savez que la prime d'accroissement est réservée strictement à l'épargneretraite. Par contre, vous pouvez retirer de l'argent chaque année de votre compte de primes d'épargne aux fins suivantes :

- acheter une maison ou donner un acompte pour son achat;
- payer des frais d'études postsecondaires (y compris l'achat d'un ordinateur d'une valeur maximale de 1 500 \$);
- payer les honoraires d'un conseiller financier (jusqu'à 500 \$ par année);
- sans aucune raison précise, retirer jusqu'à 50 % de votre prime d'épargne de l'année en cours.

Vous pouvez également effectuer un retrait de votre compte REER de primes d'épargne afin de profiter du Régime d'accession à la propriété (RAP) ou du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP)*.

*Si vous avez effectué un retrait aux fins du RAP, vous devez rembourser dans votre REER le montant retiré en 15 ans ou moins. Sinon, il sera ajouté à votre revenu de l'année et imposé. Si vous effectuez un retrait pour le REEP, vous devez rembourser dans votre REER le montant retiré en 10 ans ou moins. Sinon, il sera ajouté à votre revenu de l'année et imposé.



comment constituer votre épargne

Le rapport annuel de cette année vous présente des conseils sur la manière de constituer votre épargne à l'aide du Régime de partage des profits.

Voyez cela comme un projet de rénovation. Une fois que vous avez une idée claire de ce que vous voulez réaliser, il ne reste qu'à faire un plan et à consacrer le temps, l'énergie et l'argent pour l'exécuter.



Alors, tournez la page et commencez!



Tirer le maximum de votre épargne

Le montant de votre prime est directement lié aux ventes des magasins. Voilà pourquoi Allison MacDonald porte beaucoup d'attention aux clients.

« Je m'assure que tous les clients repartent satisfaits et qu'ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. »

L'engagement d'Allison envers le Régime de partage des profits a été valable au fil des années. En effet, elle a pu utiliser une partie de l'argent de son compte pour réduire son hypothèque!



Réaliser vos objectifs d'épargne

Cinq étapes simples

Étape 1

Augmenter les ventes de votre magasin

Il s'agit de faire tout ce que vous pouvez, chaque fois que vous allez travailler, pour stimuler les ventes et assurer le succès de votre magasin. Voici des exemples :

- Donner un excellent service à la clientèle.
- Connaître les promotions, les soldes et les nouveaux produits.
- Manipuler la marchandise avec soin et vous assurer que les bons prix sont affichés.
- Contribuer à prévenir les vols.
- Avoir une attitude positive.
- Aider vos collègues.

Étape 2

Obtenir une prime d'accroissement

Au mois de juin de chaque année, vous pouvez être admissible* à une prime d'accroissement si :

- vous avez travaillé au moins 1 000 heures l'année précédente;
- vous étiez encore à l'emploi du même magasin le 1er mai de l'année en cours.

Votre marchand fournit le montant complet de votre prime d'accroissement en fonction des profits de votre magasin, du nombre de participants au régime dans votre magasin et de votre rendement personnel.

*Si vous êtes un employé du centre de service, demandez à votre marchand si vous y êtes admissible.

Étape 3

Recevoir une prime d'épargne



Au mois de janvier de chaque année, vous pouvez être admissible* à une prime d'épargne si :

- vous avez touché une prime d'accroissement au cours de l'année précédente;
- vous étiez encore à l'emploi d'un marchand associé Canadian Tire au 31 décembre.

La Société Canadian Tire fournit le montant servant à verser les primes d'épargne en fonction des ventes de votre magasin, du rendement de la Société Canadian Tire, de la valeur de votre prime d'accroissement de l'année précédente et du nombre de participants au régime de votre magasin.

*Les primes du régime sont directement liées aux profits. Elles sont donc versées uniquement si votre magasin enregistre des profits.



Tirer le maximum de votre épargne

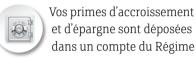
Augmenter les ventes de votre magasin, et par le fait même votre prime, commence par la réduction du vol. Prenez-en la parole de Don Kernan, employé depuis 35 ans :

« Je porte une grande attention aux vols... Lorsqu'ils se produisent, les vols diminuent la valeur de notre prime. »



Étape 4

Investir sagement



de partage des profits ouvert en votre nom par la Financière Sun Life. Vous choisissez comment investir votre argent parmi les cinq options de placement. Afin de choisir celles qui vous conviennent le mieux, prenez le temps de comprendre ce qui vous offert et réfléchissez aux points suivants :

- vos objectifs d'épargne : de combien d'argent aurez-vous besoin, et quand en aurez-vous besoin?
- le type d'investisseur que vous êtes et votre degré de tolérance au risque.

Étape 5

Gérer vos placements



Vous devriez passer vos placements en revue une à deux fois par année afin

de vous assurer qu'ils répondent à vos attentes et qu'ils correspondent encore à votre profil d'investisseur. Au besoin, vous pouvez y apporter des changements. Reportez-vous aux pages 6 à 12 du présent rapport pour obtenir un résumé du régime et du rendement des placements de l'année précédente. Ouvrez une session dans le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life, masunlife.ca, afin de suivre le rendement de vos comptes.

Denise Boone Agente de la paie et commis comptable, Brampton, ON

Tirer le maximum de votre épargne

Denise Boone sait que l'efficacité en magasin entraîne souvent une hausse des primes. Même si elle travaille dans un bureau à titre d'agente de la paie, elle fait sa part car elle « réduit les dépenses de bureau en réutilisant le papier et en diminuant le nombre de déplacements vers les magasins de fournitures de bureau ». Denise a certainement récolté les fruits du Régime de partage des profits :

« J'ai utilisé mon argent pour payer cinq années d'études à mon fils, sans avoir à toucher à mon épargne. C'est merveilleux! »



Outils nécessaires

Tout ce dont vous aurez besoin pour choisir vos placements se trouve dans le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life, **masunlife.ca**. En plus des renseignements sur les fonds, vous y trouverez des outils utiles, comme l'outil de planification de la retraite et celui de répartition de l'actif.

L'outil de planification de la retraite constitue un excellent moyen de déterminer le montant que vous devez épargner pour votre retraite, et l'outil convivial de répartition de l'actif peut vous aider à choisir les options de placement appropriées.

Conseil: Nous vous recommandons d'utiliser l'outil de répartition de l'actif au moins une fois par année, car le temps et l'expérience peuvent vous faire modifier votre choix de placements!

Trousse conviviale

Le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life, **masunlife.ca**, offre une panoplie d'outils conviviaux et de calculatrices pour vous aider à gérer vos placements et à atteindre vos objectifs d'épargne. Les diverses calculatrices servent pour la retraite, les prêts et les hypothèques, les gains en capital, les retraits et plus encore.



Rapport d'étape 2014

Les marchés financiers ont encore connu une excellente année, même si elle a pu sembler très agitée.

Actions américaines

Les actions américaines ont poursuivi leur forte croissance et ont atteint un rendement de 24 % en 2014, comparativement à 41 % en 2013. Les actions canadiennes ont produit quant à elles un rendement de 10,6 % en 2014.

V Obligations

Le rendement des obligations s'est élevé à près de 9 %, une hausse appréciable par rapport à 2013.

Actions Canadian Tire

Les actions Canadian Tire ont atteint des sommets inégalés au cours de l'année, et le marché a accueilli favorablement l'annonce de la nomination du nouveau chef de la direction. Pour ce qui est de l'avenir, les plans de Target de cesser ses activités au Canada auront des répercussions sur le marché en 2015.

Régime de partage des profits

Toutes les options de placement du Régime de partage des profits ont produit des rendements supérieurs à 10 %, sauf le Fonds distinct du marché monétaire Financière Sun Life.

2014 en chiffres



20 320 Participants au régime



478
Magasins participants



620 000 000 \$

Actif total du régime (montant détenu dans le régime)



11%

Croissance de l'actif du régime par rapport à 2013



6877

Nombre d'appels de participants au Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life



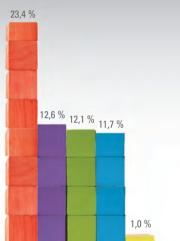
4 2 2 6

Nombre de visiteurs uniques du site Web de la Financière Sun Life, masunlife.ca



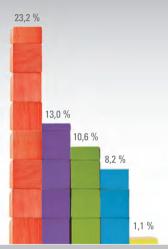
Voici le rendement de vos options de placement

Rendement des placements pour les cinq dernières années Rendement annualisé au 31 décembre 2014





2014 fut une excellente année pour les marchés financiers. Le marché obligataire canadien a produit un rendement de près de 9 %, ce qui est bien supérieur aux moyennes typiques. Pour ce qui est des actions, le marché canadien a généré un rendement de plus de 10 %, alors que le marché américain a rapporté presque 24 %. Toutefois, le marché international a accusé du retard en raison du ralentissement des économies émergentes et des craintes de récession dans la zone euro.



Trois ans (annualisé)

Les rendements sur trois ans n'ont pas créé de surprises. Les fonds qui investissent davantage dans les actions (comme le Fonds BLK audacieux) ont connu de meilleurs rendements que ceux investis dans les obligations (comme le Fonds BLK prudent).



Pour plus d'information Les rendements sont indiqués avant la déduction des frais de gestion des fonds. Ces frais de gestion servent à paver les gestionnaires de fonds qui supervisent les placements du régime. Si vous désirez plus d'information sur les frais du régime ou le rendement des placements, ouvrez une session dans le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life à masunlife.ca.

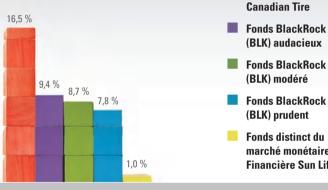
> Fonds d'actions **Canadian Tire**

(BLK) audacieux

(BLK) modéré

Fonds BlackRock (BLK) prudent Fonds distinct du marché monétaire

Financière Sun Life



Cing ans (annualisé)

En 2014, les rendements sur cinq ans ont diminué légèrement par rapport à ceux de 2013. Les rendements sur cinq ans incorporent aussi davantage de « nouvelles données normales » de croissance lente et de rendement désordonné des marchés internationaux.







Conseil lié aux actions En raison du risque élevé que comporte un placement dans un seul titre, la majorité des experts en finances recommandent de ne pas investir plus de 20 % de votre actif global dans un seul titre.

L'actif du Fonds d'actions Canadian Tire est entièrement investi dans des actions de catégorie A de Canadian Tire, ce qui vous permet d'être propriétaire d'une partie de notre entreprise. Tous les participants doivent conserver au moins 10 % de leur prime d'accroissement investis dans ce fonds.

Ce fonds yous convient-il?

Si vous êtes d'accord avec les énoncés suivants, le Fonds d'actions Canadian Tire pourrait vous convenir:

- Je suis à l'aise avec les fluctuations fréquentes de la valeur du solde de mon compte.
- Je n'aurai pas besoin de cet argent avant 15 ou 20 ans, ou plus.
- Je cherche à obtenir un rendement plus élevé, même si je dois prendre certains risques pour y arriver.

Comportement du fonds en 2014

Le Fonds d'actions Canadian Tire s'est très bien comporté en 2014. L'annonce de la nomination du nouveau chef de la direction a été bien accueillie par les analystes de Bay Street, et le cours de l'action a atteint un sommet inégalé peu de temps après cette annonce. Le solide réseau de magasins et les campagnes de marketing innovatrices,

sans compter le succès du lancement de la fiducie de placement immobilier (CT REIT), ont aussi contribué à la bonne performance du cours de l'action.

+23.4 % Rendement de 2014



Comment le fonds s'est-il comporté au cours des années passées?

- Fonds d'actions Canadian Tire
- Indice S&P/TSX

Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence. dans ce cas-ci, l'indice de rendement qlobal S&P/TSX.



un an (2014)

sur trois ans

sur cing ans



Fonds BlackRock (BLK) audacieux

Risque modéré à élevé

Le Fonds BLK audacieux comprend environ 80 % d'actions canadiennes et étrangères et 20 % d'obligations.

Fonds cycle de vie Les fonds BLK sont aussi désignés sous le nom de fonds cycle de vie. Ces fonds sont conçus pour simplifier vos décisions en matière de placement. Ils déterminent la composition d'actif cible (c'est-à-dire le pourcentage du fonds investi en actions et en obligations) et se rééquilibrent au besoin afin de maintenir la répartition établie. Par conséquent, il vous suffit d'investir dans un seul fonds cycle de vie, et vous bénéficiez d'un portefeuille équilibré!

Ce fonds vous convient-il?

Si vous êtes d'accord avec les énoncés suivants, le Fonds BLK audacieux pourrait vous convenir :

- Je suis à l'aise avec les fluctuations fréquentes de la valeur du solde de mon compte.
- Je n'aurai pas besoin de cet argent avant 10 ou 15 ans, ou plus.
- Je veux investir dans un fonds cycle de vie, mais je veux obtenir le plus haut rendement possible, même si je dois prendre certains risques pour y arriver.

Comportement du fonds en 2014

Étant donné que le Fonds BLK audacieux comprend un plus fort pourcentage d'actions, la force des marchés boursiers lui a permis de surpasser le rendement des fonds BLK modéré et prudent. Nous pouvons également attribuer son rendement élevé à sa plus grande pondération en actions américaines, qui ont connu un rendement de 24 % en 2014.

+12,6 %

un an (2014)



+16,5 %

Comment le fonds s'est-il comporté au cours des années passées?

- Fonds BLK audacieux
- Indice de référence du Fonds BLK audacieux

Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, une combinaison de six différents indices.



Rendement annualisé sur trois ans



Rendement annualisé sur cing ans



Fonds BlackRock (BLK) modéré

Risque moyen

Le Fonds BLK modéré comprend environ 60 % d'actions canadiennes et étrangères et 40 % d'obligations.



Notion sur les placements Il existe pour chaque fonds un indice de référence comportant une répartition similaire d'actions et d'obligations. Les gestionnaires de fonds comparent les portefeuilles de fonds et d'indices de référence afin de s'assurer que le rendement de chacun des fonds est conforme aux attentes.

Ce fonds vous convient-il?

Si vous êtes d'accord avec les énoncés suivants, le Fonds BLK modéré pourrait vous convenir :

- Je préfère que mon capital (le montant que je possède avant le rendement des placements) demeure assez stable.
- Je n'aurai pas besoin de cet argent avant cinq ou dix ans, ou plus.
- J'aime investir dans un fonds cycle de vie et je veux obtenir un assez bon rendement sans devoir prendre trop de risque.

Comportement du fonds en 2014

Le rendement du Fonds BLK modéré s'est amélioré en 2014 en raison de la force du marché obligataire et du rendement des marchés boursiers. Les titres à revenu fixe canadiens ont généré un rendement total de plus de 8 % et les actions canadiennes ont terminé l'année avec un rendement dépassant les 10 %. L'exposition aux fiducies immobilières canadiennes et américaines a également favorisé le rendement.

Comment le fonds s'est-il comporté au cours des années passées?

- Fonds BLK modéré
- Indice de référence du Fonds BLK modéré

Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, une combinaison de six différents indices.



Rendement sur un an (2014)

Rendement annualisé sur trois ans

Rendement annualisé sur cing ans



Fonds BlackRock (BLK) prudent

Risque faible à modéré

Le Fonds BLK prudent comprend environ 40 % d'actions canadiennes et étrangères et 60 % d'obligations.

Ce fonds yous convient-il?

Si vous êtes d'accord avec les énoncés suivants, le Fonds BLK prudent pourrait vous convenir:

- Je préférerais que le solde de mon compte soit assez stable.
- Je n'aurai pas besoin de cet argent avant deux à cinq ans, ou plus.
- J'aime investir dans un fonds cycle de vie, et je veux protéger le plus possible le solde de mon compte contre les fluctuations marché.

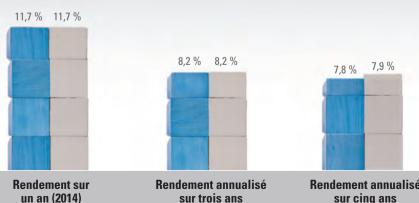
Comportement du fonds en 2014

Étant donné sa composition d'actif prudente, ce fonds a tendance à produire un rendement moindre que celui des autres fonds équilibrés lorsque les marchés boursiers surpassent les marchés obligataires. Toutefois, malgré cette règle simple, le Fonds BLK prudent a connu un bon rendement en 2014 en raison de la force inhabituelle des titres à revenu fixe et des actions.

Comment le fonds s'est-il comporté au cours des années passées?

- Fonds BLK prudent
- Indice de référence du Fonds BLK prudent

Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, une combinaison de six différents indices.



sur trois ans

Rendement annualisé sur cing ans



Fonds distinct du marché monétaire Financière Sun Life Risque faible à modéré

Le Fonds du marché monétaire Financière Sun Life investit la totalité de son actif dans des bons du Trésor et dans d'autres placements à court terme et à faible risque, et en conserve une partie en espèces.

Ce fonds yous convient-il?

Si vous êtes d'accord avec les énoncés suivants, le Fonds distinct du marché monétaire Financière Sun Life pourrait vous convenir :

- Je désire préserver le solde de mon compte.
- J'aurai besoin de cet argent dans un an ou deux.
- J'accepte d'obtenir un rendement moindre si cela me permet de protéger mon capital.

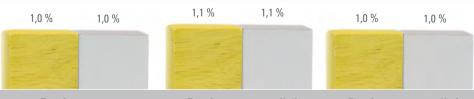
Comportement du fonds en 2014

Le Fonds distinct du marché monétaire Financière Sun Life a produit un faible rendement en 2014, à l'image de celui de 2013, étant donné que les taux d'intérêt sont demeurés bas. D'ailleurs, ils le resteront jusqu'à ce que les conditions économiques s'améliorent. (De faibles taux d'intérêt entraînent normalement un faible rendement du marché monétaire.)

Comment le fonds s'est-il comporté au cours des années passées?

- Fonds distinct du marché monétaire Financière Sun Life
- Bons du Trésor à 91 jours FTSETMX Canada

Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, l'indice Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, qui représente les taux du marché monétaire de trois mois.



Rendement sur un an (2014)

Rendement annualisé

Rendement annualisé sur cing ans

Liste de choses à faire

En tant que participant au Régime de partage des profits, vous assumez les responsabilités suivantes.



Comprendre le régime et lire tous les renseignements pertinents—

Vous voulez poser une question? Parlez à votre marchand ou appelez un des représentants du Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life, au **1 866 733-8612**, ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 20 h, HE. Le service est offert dans plus de 190 langues.



Investir vos primes—Ouvrez une session dans le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life à **masunlife.ca**, afin de répartir vos primes dans les différentes options de placement du régime. Utilisez l'outil de répartition de l'actif pour vous aider à choisir les placements qui vous conviendront le mieux.



Passer vos placements en revue une ou deux fois par année—Il est recommandé de vous assurer qu'ils cadrent toujours avec votre stratégie de placement et votre tolérance au risque, et, au besoin, de les modifier.



Planifier l'avenir—Il est important que vous compreniez la façon dont le régime s'intègre à votre plan d'épargne global et à vos autres sources de revenus pour la retraite.



Consulter un conseiller financier—Afin de connaître le rôle que joue le Régime de partage des profits dans vos plans d'avenir.



Tirer le maximum de votre épargne

Comme le sait Leslie Fudge, la collaboration entre collègues est une excellente manière d'accroître les profits du magasin.

« Entre nous, les membres de mon équipe et moi parlons des moyens d'augmenter les ventes. »



Trousse d'outils complète

Demandez à votre marchand comment vous pouvez en apprendre davantage sur le Partage des profits des ressources suivantes



 Fournie lorsque vous adhérez au régime

- placement pour vous)
- outil de planification de la retraite (pour vous aider à déterminer combien vous devez épargner en vue de votre retraite)

fois par année

site masunlife.ca







Vous avez des questions sur le Régime de partage des profits?

APPELEZ un des représentants du Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life, au 1 866 733-8612, ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 20 h, HE. Le service est offert dans plus de 190 langues.

ENVOYEZ UN COURRIEL à profitsharingplan@morneaushepell.com PARLEZ directement à votre marchand ou à l'administrateur du magasin